

Billets en euros : des portails, des fenêtres et des ponts

[Gilles CAIRE](#)

RÉSUMÉ

Depuis leur mise en circulation le 1^{er} janvier 2002, les billets en euros sont illustrés par des portails, des fenêtres et des ponts, tous fictifs, alors que traditionnellement l'iconographie des billets repose davantage sur la mise en valeur de personnages historiques, populaires ou légendaires, et de monuments et de paysages culturellement marquants. Ce choix disruptif est le résultat d'un processus de réflexion de quatre années, entre 1995 et 1999, cherchant à gommer tout élément pouvant avoir un caractère national, même minime. Les illustrations finalement retenues peuvent être interprétées comme symbole de la coopération entre les pays membres de l'Union européenne ainsi que son ouverture au monde ou, inversement, comme l'expression de la domination de la finance sur l'humain et l'économie réelle. Au-delà de leur valeur monétaire, les billets sont aussi des signes politiques de l'état d'une société.



Avers du premier billet de 5 €. Source : Wikimedia Commons.

Le 1^{er} janvier 2002, les billets en euros sont mis en circulation dans les 12 pays alors membres de la zone euro. Sur ces billets figurent des portes, des fenêtres, des ponts – tous fictifs –, et non des humains, ni aucun autre être vivant. Pourtant, depuis le xix^e siècle, l'illustration des billets, en Europe mais aussi ailleurs, fait largement appel à la faune ou la flore locales, à des personnages anonymes (dont l'habillement ou le métier sont jugés culturellement représentatifs) ou à des figures historiques (écrivains, peintres et musiciens, scientifiques et grands inventeurs, hommes d'État), très souvent sur fond de monuments emblématiques ou de paysages caractéristiques. D'où vient ce choix de rupture iconographique ? Que nous dit-il de la construction européenne ?

Une gestation de quatre années

Ces billets en euros sont le fruit d'une gestation de quatre années, de 1995 à 1998, avec, pour constant fil

directeur, une volonté absolue d'éviter tout biais national. Il est arrêté dès le départ qu'une face au moins des coupures sera unique. En revanche, est évoqué un moment la possibilité que l'autre face soit particulière à chaque pays, à l'image des pièces en euros. Cette solution est assez vite repoussée, notamment pour des raisons de sécurité.

En 1995, le groupe de travail des billets de l'IME (Institut monétaire européen, préparant la création de la Banque centrale européenne, BCE) liste une trentaine de thèmes très larges, dont « faune et flore », « mythes et légendes », « artistes et auteurs européens » (comme Goethe, Purcell, Dante, Voltaire ou Cervantès), ou encore les « grands faiseurs de l'Europe » (Jean Monnet, Konrad Adenauer entre d'autres). La difficulté majeure provient de la coexistence de 7 coupures et de 14 pays potentiellement intéressés par l'euro (les 15 pays alors membres de l'UE moins le Royaume-Uni). De peur de polémiques de la part des pays non représentés, il est décidé de renoncer à la présence de tout personnage, même anonyme, dont l'identité nationale aurait pu transparaître au travers du costume ou des traits physiques.

Dès lors, début 1996, ne restent finalement en lice que deux registres : « époques et styles de l'Europe » et « art abstrait/moderne », qui donnent lieu à un concours limité à un cercle très fermé de dessinateurs de billets. En septembre 1996, 44 projets sont remis à l'IME, qui les soumet ensuite à un jury de 14 experts (un par pays) comprenant des sociologues, des historiens de l'art, des spécialistes de la communication et de la perception, du marketing et du design industriel. Ce jury opère alors une présélection retenant cinq séries de maquettes sur chacun des deux thèmes. Puis une enquête qualitative est effectuée sur un panel de 1 896 personnes pour examiner la sélection des professionnels (ceux manipulant régulièrement des billets dans l'exercice de leur profession : commerçants, employés de banque et de taxis) et du public en général. Le 3 décembre 1996, les gouverneurs des banques centrales choisissent les billets dessinés par l'Autrichien Robert Kalina avec ponts, portails et fenêtres. Commence alors une période de corrections et de révisions, visant à gommer tout élément pouvant rappeler de près ou de loin un monument existant, qui conduit fin 1998 à l'approbation du dessin final par le Conseil des gouverneurs de la BCE et sa présentation aux chefs d'État au sommet de Vienne, puis au lancement de la fabrication en juillet 1999.

Des interprétations antagonistes

Passant de main en main parmi les 345 millions d'habitants des 19 pays membres de la zone euro, les 24 milliards de billets en circulation constituent des supports de communication de premier choix. En 1997, l'IME voit ainsi dans l'iconographie des billets en euros l'expression d'un message fort : « Ces billets incarnent l'aube d'une nouvelle Europe commune, avec un héritage culturel commun et une vision d'un futur commun pour le nouveau siècle, et même le nouveau millénaire ». Sur le recto, « les fenêtres et portails symbolisent l'esprit d'ouverture et de coopération dans l'Union européenne », esprit de coopération conforté par une carte de l'Europe dont les frontières politiques ont disparu, et sur le verso « les ponts sont utilisés comme une métaphore pour la communication à la fois entre les peuples d'Europe, et entre l'Europe et le reste du monde ».

Pour Michel Aglietta et André Orléan, au contraire, l'iconographie des billets en euros est le reflet d'une Europe incertaine, en construction, où l'économique et le monétaire précèdent le politique et le culturel : « La manière dont l'effigie des billets a été traitée par le Conseil européen témoigne de l'embarras résultant de l'indétermination de la hiérarchie en valeurs. »

Du point de vue monétaire, pour les promoteurs du Système européen de banques centrales (SEBC), l'iconographie des billets traduit un souci de gagner la confiance des utilisateurs dans un contexte de mise en place d'un nouveau régime monétaire et ceci en affirmant visiblement une indépendance vis-à-vis du pouvoir politique. L'accent mis sur le bâti monumental et les ouvrages d'art correspond au vœu d'ériger une construction solide et durable, de pierre et de fer, non soumise aux contingences événementielles, économiques et politiques.

Inversement, pour les détracteurs du SEBC, l'absence de personnages « populaires », qu'ils soient historiques, légendaires ou anonymes du peuple, révèle le primat accordé à la finance et au « grand commerce » sur l'économie réelle, humaine et quotidienne. La puissance et la source de la richesse ne sont ni dans la nature, ni dans le travail (l'absence de personnages humains, c'est aussi l'absence du travailleur), mais dans le capital immobilier et financier.

Signes monétaires, signes symboliques

La monnaie est à la fois un signe de valeur économique, et un signe politique du contrat social qui lie les contemporains, mais elle relie aussi le passé, le présent et l'avenir. À ce titre, l'iconographie des billets recherche depuis toujours une efficacité symbolique, puisque par étymologie, est symbolique tout ce qui réunit et fait lien. Le billet est ainsi l'expression de l'état politique de la société au sein de laquelle il circule. Les billets actuels en euros ne dérogent pas à la tradition. On peut voir dans leur iconographie l'émanation d'un capitalisme mondialisé, coupé de l'humain et du territoire, et l'emprise idéologique d'une pensée économique et monétaire unique. Mais l'on peut aussi espérer que les billets actuels ne sont que l'expression d'une étape vers une union européenne plus soudée, en mesure de se constituer un panthéon commun de grandes femmes et de grands hommes, « vivier » des futures séries de billets.

BIBLIOGRAPHIE

AGLIETTA, Michel, ORLÉAN, André (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998.

CAIRE, Gilles, « Les billets comme mass médias : de la "Fortune" de 1803 aux "portails, fenêtres et ponts" de 2002 », *Économies et Sociétés*, n° 1, 2002, p. 35-54.

INSTITUT MONÉTAIRE EUROPÉEN, « Selection and further developpment of the Euro Banknotes design », *Press Releases*, 2 juillet 1997. https://www.ecb.europa.eu/press/pr/date/1997/html/pr970702_1.en.html

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thématiques/les-arts-en-europe/représentation-de-l'europe/billets-en-euros -des-portails-des-fenêtres-et-des-ponts>